

## BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE ANALYSE CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

RNCP 24440– Niveau 5

### PRESENTATION GENERALE

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), diplôme de niveau 5, permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein des nombreuses entreprises de production, de transformation, de commercialisation et d'aménagement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agroalimentaire, du paysage, de l'environnement.

Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou "para-agricole".

### PUBLIC CONCERNE

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- Après un parcours de formation continue
- Reconversion professionnelle

### LIEU DE L'ACTION

CFA MFR QUETIGNY  
33 Boulevard de Bellevue  
BP 50046  
21802 QUETIGNY Cedex  
03 80 46 35 49

### CALENDRIER DE L'ACTION DE FORMATION

Dates : Du 31/08/2020 au 08/07/2022 (2ans)  
Durée : Cours : 40 semaines de 35H  
Entreprise : 54 semaines de 35H Stage : 2 semaines de stage pratique en organisme professionnel agricole (70heures)  
Stage à l'étranger : 2 semaines (70H)

Rythme d'alternance : Selon planning de rentrée

### NOMBRE D'APPRENTIS

La formation accueille entre 15 et 25 apprenants par cycle.

### CONDITIONS D'ENTREE

Le candidat devra :

- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent de niveau IV
- être reçu en entretien de motivation et fournir le dossier scolaire pour étude
- Avoir moins de 29 ans et être titulaire d'un contrat d'apprentissage

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

Dans le cadre de la démarche qualité d'accessibilité universelle, le CFA-Maison Familiale Rurale de Quetigny met en œuvre des conditions spécifiques aux apprenants en situation de handicap :

- Référent handicap : Odile POMMIER – 03 80 46 82 61 – [odile.pommier@mfr.asso.fr](mailto:odile.pommier@mfr.asso.fr)
- Entrée en formation tout au long de l'année
- Durée du contrat adaptable et allongement jusqu'à 4 ans
- Pas de limite d'âge
- <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/article/handicap-contrat-d-apprentissage-amenage>

## PRE-REQUIS

Savoirs :

- S'intéresser à la gestion des entreprises agricoles et à leur environnement social, économique et juridique.
- S'intéresser à la conduite des productions agricoles végétales et animales.

Savoir-être :

- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.
- Disposer de capacités collaboratives et de travail en équipe dans une démarche de projet.

Savoir-faire :

- Disposer de compétences d'analyse des données de gestion.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter

## CATEGORIE D'ACTION (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

- Actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle
- Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés
- NSF : 210 « Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture »
- Formation par apprentissage au sens de l'article L.6211-2 du code du travail

## FINALITE DE LA FORMATION

- Développer des capacités théoriques, pratiques et les compétences professionnelles nécessaires à l'obtention du BTSa,
- Acquérir des compétences techniques et théoriques,
- Mobiliser des connaissances techniques pour réaliser un diagnostic et mettre en place des stratégies,
- Obtenir un diplôme de niveau 5 délivré et reconnu par le Ministère de l'Agriculture,
- Favoriser une meilleure insertion professionnelle dans le monde du travail.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer l'autonomie et la responsabilité
- Réaliser un diagnostic systémique pour le pilotage ou l'appui du système d'exploitation
- Conduire ou appuyer la mise en œuvre du système d'exploitation au regard du diagnostic
- Concevoir et évaluer un projet
- Organiser, encadrer, communiquer.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours didactiques et animés avec des supports variés
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques
- Pratique en entreprise alternée en milieu professionnel avec suivi individualisé
- Retours d'expériences avec analyse de la pratique professionnelle

## ATTESTATION ET CERTIFICATION VISEE

- Bulletins semestriels
- Attestations de présence (formation par apprentissage)
- Diplôme du BTSA ACSE

## COMPETENCES / CAPACITES VISEES

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité
- Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle

## PROGRAMME DE FORMATION

		BTSA 1	BTSA 2	Examens
Projet de formation et professionnel	M11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	30 heures	30 heures	
Domaine commun	M21 – organisation économique, sociale et juridique	56 heures	20 heures	CCF + ET
	M22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	98 heures	50 heures	

	M23 – Langue Vivante	42 heures	42 heures	CCF
	Activités pluridisciplinaires du domaine commun		20 heures	
	M31 – Education physique et sportive	34 heures	38 heures	CCF( point >10)
Domaine Professionnel	M41 – Traitement de données	30 heures	38 heures	CCF
	M42 – Technologies de l'information et du multimédia	40 heures		
	M51 – Diversité des agricultures et politiques publiques	24 heures	50 heures	CCF
	M52 – Agriculture, Agriculteurs, Environnement Professionnel et Territorial	20 heures	18 heures	
	M53 – gestion économique et financière de l'entreprise agricole	48heures	80 heures	
	M54 – gestion sociale, administrative juridique et fiscale de l'entreprise agricole	28 heures	40 heures	
	M55 – Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	30 heures	10 heures	
	M56 – Stratégie de l'entreprise agricole	heures	24 heures	
	M57 – Fonctionnement d'un agroécosystème	22 heures	46 heures	CCF
	M58 – Conduite de systèmes biotechniques	52 heures	50 heures	
	M59 – Construction d'un système biotechnique innovant		50 heures	
	Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	30 heures	44 heures	
	M61- Période en apprentissage : Développer ses compétences dans un contexte professionnel			ET
	M71 – Module d'Initiative Locale	80 heures		CCF ( points > 10)
	<i>Total heures de formation apprenti</i>		<i>700 heures</i>	<i>700 heures</i>

## SUIVI DE L'ACTION

- Emargement par demi-journée des stagiaires et des formateurs
- Cahier de texte (papier et numérique)
- Livret d'alternance individuel complété par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le responsable de formation
- Entretiens individualisés, formateurs, apprenti
- Rencontre Maîtres d'apprentissage
- Attestation de stage ( MIL / OPA)
- Attestation de formation
- Enquête post-formation

## EVALUATION DE L'ACTION

### Acquisition des compétences

- Evaluations individuelles écrites, théoriques et pratiques en cours de formation
- Evaluation et bilan au cours de la visite de stage
- Bulletins / Relevé de notes
- Epreuves terminales de l'examen BTSA ACSE ( 2 épreuves terminales : 1 épreuve générale coef 6 / 1 épreuve professionnelle coef 12) pour 50% de la note finale
- CCF : 20 ( coef 18) pour 50 % de la note.

### Evaluation de la perception de la formation

- Accueil / Mise en commun lors de chaque session
- Bilan de fin de session
- Entretien individuel
- Rencontre de l'équipe avec les délégués des stagiaires élus en milieu et fin de formation
- Bilan écrit individuel et oral collectif (intermédiaire et final)

### Enquête sur le devenir des apprentis

- Une enquête dans l'année suivant la formation
- Une enquête dans les trois ans après la formation

## COÛT (Le X n'est pas assujetti à la TVA)

Frais d'inscription : 152 €

Frais de formation :

- Financement OPCO : Tarif au coût contrat selon la branche professionnelle
- Financement personnel : X €

## RESPONSABLE DE L'ACTION DE FORMATION

Responsable BTSA ACSE : recrutement en cours – [X.X@mfr.asso.fr](mailto:X.X@mfr.asso.fr) – 03 80 46 35 49

## FORMATEURS ET INTERVENANTS

Formateurs permanents		
NOM Prénom	Qualifications	Modules
BRISSON Jean Jacques	Licence STAPS	M31
GARROUSTE Bruno	Licence Sciences de l'Education option développement rural et agricole Formateur SST BTSA ACSE CS GFI	M53 / M57 / M58
DESLOIRE Christelle	Master IFAC	M23 / M71
JUPONT Philippe	Ingénieur des Techniques Agricoles	M41
LOCATELLI Annie	Licence Sciences de l'éducation	M22
DUPONT Clément	BTSA APV	M51 / M55
POMMIER Odile	Ingénieur des Techniques Agricoles	M21
SIROT Aurélie	Licence Pro. Aménagement du Territoire	M71

	M2 SIC en cours	
TRAMPAL Quentin	Master Métiers du Livre	M42
Recrutement	Niveau licence	M11 / M52 / APDC / M54 / M56 / M57 / M58 / M59 M71 /APDP
Formateurs non permanents / Chargés de cours		
NOM Prénom	Qualifications	Modules
PONCIN Damien	Master Civilisation Lettres et Langues	M21 / M22

## PASSERELLES ET DEBOUCHES

(Informez les candidats sur les passerelles, les débouchés et indiquez les codes ROME)

### Types d'emplois accessibles :

- **Production agricole:** directeur ou gérant d'exploitation, éleveur, maraîcher, horticulteur, viticulteur, arboriculteur, ...
- **Services à l'agriculture :** Conseil en production, en moyens de production ou en qualité : technicien conseil, technicien spécialisé, conseiller technicien, contrôleur des cultures, contrôleur terrain, contrôleur de performance, technicien inséminateur, acheteur estimateur commercialisation du bétail, ...
- **Animation développement :** chargé de projet agricole, chargé d'audit, conseiller animateur en développement local, ...
- **Commercialisation :** responsable d'entrepôt / magasin / dépôt, responsable de secteur, responsable développement commercial, contremaître, agent d'encadrement,...
- **Comptabilité :** assistant comptable.

### Codes ROME

- A1405 - Arboriculture et viticulture
- A1407 - Élevage bovin ou équin
- A1410 - Élevage ovin ou caprin
- A1411 - Élevage porcin
- A1416 - Polyculture, élevage
- A1301 – Conseil et assistance technique en agriculture
- A1302 – Contrôle et diagnostic technique en agriculture
- K1802 – Développement local
- D1407 – Relation technico-commerciale

## Organisme de formation certifié

